

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ELLE ET ELLE SEULE COIFFURE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
DJIBI CITE STAR 12 ILOT 106, ILOT 8, Lot 106, Ilot 8

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/07/2023 , et enregistrés au CEPICI le 06/07/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ELLE ET ELLE SEULE COIFFURE »

Objet : La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE et à l'ETRANGER :

- Coiffure ;
- Esthétique ;
- Commerce de produits cosmétiques ;
- Beauté et santé ;
- Bien-être.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée-

-et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE

DJIBI CITE STAR 12 ILOT 106, ILOT 8, Lot 106, Ilot 8

Dirigeant(s) Mlle BROU AYA MELISSA CHANTAL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-07672 du 14/07/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51415/GTCA/RC/2023 du 14/07/2023

